6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

Téléphone : à LILLE N° 1.02 — à ROUBAIX N° 3.28 — à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITE — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Dimanche 12 Janvier 1908

EN ALLEMAGNE

L'empire allemand est travaillé par une crise assez profonde. L'autorité, qui y était depuis longtemps incontestée, est minée sourdement. Tant qu'elle n'était menacée que par le prolétariat socialiste, elle se défendait aisément, si puissant déjà, si organisé que soit celui-ci. Elle dénonçait le socialisme comme l'éternel mécontent, comme l'éternel factieux, et elle groupait contre lui toutes les forces conservatrices, forces bourgeoises et forces féodales. Mais maintenant c'est d'une sorte de décomposition intérieure que souffre le gouvernement impérial. Le procès Harden, avec ses vicissitudes et ses contradictions, laisse dans les esprits un redoutable malaise : il révèle l'anarchie d'en haut. Tous les Allemands qui réfléchissent se posent en effet nécessairement cette question : Si Harden se trompait, s'il n'était qu'un calomniateur, pourquoi lui a-t-on d'abord livré ses victimes ? Pourquoi le kronprinz a-t-il pris ses accusations au sérieux et a-t-il averti solennellement l'empereur ? Surtout, pourquoi l'empereur a-t-il, en exigeant la démission immédiate du général de Moltke, donné crédit et force aux propos du pamphlétaire qui s'est servi avec insistance devant le premier tribunal de la décision impériale ? Et si, au contraire, les articles de Harden étaient sérieux, pourquoi cet acharnement à le faire condamner ? Pourquoi cet effort pour réhabiliter, pour laver de toute souillure et de tout soupçon les hommes qui, d'abord, avaient été abandonnés en proie à la satire du journaliste ? Ou bien l'empereur a tout à fait manqué de sang-froid et il a été affolé par les attaques qui visaient son entourage, proclamant ainsi lui-même qu'il ne sait pas au juste à quoi s'en tenir sur la valeur morale de ses amis les plus anciens et de ses confidents les plus proches ; ou bien, après les avoir livrés, il s'est efforcé de les sauver à tout prix, même s'ils sont coupables, pour en finir avec un scandale dont le développement l'inquiétait. Et dans tous les cas la politique allemande apparaît incertaine, contradictoire, obscure, livrée à des influences irresponsables et à des impulsions soudaines.

De plus, M. de Bulow ne sort pas grandi de cette affaire. On assure qu'il avait vu sans trop de déplaisir les attaques de Harden parce qu'il était fatigué des interventions, de l'influence secrète du comte d'Eulenbourg et de sa camarilla. On ajoute qu'il était opposé à la reprise des poursuites. Le second procès serait donc un échec pour lui ou un demi-échec. Or, au moment même où il semble compromis dans les luttes secrètes d'influences qui s'agitent autour de l'empereur, la situation politique du chancelier devient tous les jours plus malaisée. Sa majorité, son bloc, est vraiment trop composite. Si timides, si soumis que soient les libéraux et même les radicaux allemands, il ne leur est pas toujours facile de faire bon ménage avec les purs conservateurs, avec les hobereaux. M. de Bulow en jouant des airs de flûte a endormi les querelles. Mais ces variations musicales ne peuvent pas résoudre les problèmes financiers. Les questions d'argent ne se prêtent pas à ce jeu subtil des conciliations, à cette diplomatie des paroles. Pour combler le déficit de deux cents millions dont est affligé le budget de l'empire, il faut créer de nouveaux impôts. Seront-ils selon la formule conservatrice ou selon la formule radicale ? L'embarras de l'Etat est grand, et, par suite, l'embarras du chancelier. Celui-ci n'a pu empêcher ou ajourner la dislocation de sa majorité qu'en la menaçant de sa démission. Les chefs du parti se sont inclinés ; ils ont défilé piteusement à la tribune du Reichstag pour promettre fidélité, confiance, obéissance. Mais il n'est pas très bon pour un gouvernement d'humilier ainsi sa majorité, même en Allemagne. Surtout, M. de Bulow a recouru là à un procédé parlementaire. Lui qui, d'après la Constitution, ne tient son pouvoir que de l'empereur, lequel le tient de Dieu et du glaive, il a dû se mettre à la merci du Parlement. C'est un précédent d'une haute importance ; et ce serait de la part de M. de Bulow un grand acte s'il avait voulu, en effet, délibérément introduire le parlementarisme en Allemagne ; mais ce ne fut pas un grand dessein librement conçu et hardiment exécuté ; ce fut un expédient forcé. M. de Bulow n'a pas su être franchement conservateur ni franchement démocrate : et la vie politique allemande se trouve dans l'incertitude, l'équivoque et la défiance.

Quelle glorieuse revanche pour la France, la vraie revanche, la seule que permettent les temps nouveaux, si elle, avec sa République, avec sa démocratie, elle avait une politique intérieure et extérieure forte, claire, audacieuse, féconde ! Hâter l'évolution de justice sociale, proposer nettement à toutes les nations du monde la paix certaine et définitive, ce serait pour la République française la vie, la sécurité, la vraie grandeur. Mais la France républicaine aussi, sous la conduite d'une bourgeoisie hésitante et trop souvent médiocre, se débat dans une politique ambiguë et inefficace. Il est temps, il n'est que temps pour le prolétariat de s'organiser, d'élaborer un vaste plan de réformes, et d'intervenir vigoureusement dans la vie de la France. C'est en lui que se concentre peu à peu l'espérance de la France révolutionnaire, ouvrière, d'humanité.

Jean JAURES.

Hier & Aujourd'hui

Le Suffrage Universel en Prusse

Se conformant aux décisions du Congrès international de Stuttgart, les socialistes de Prusse décidaient dans leur dernier Congrès national d'organiser une campagne d'agitation en faveur du suffrage universel pour leur Landtag ; ils ont profité d'une interpellation des libéraux, pour affirmer par une manifestation d'une portée considérable, leur volonté et leur puissance.

Les libéraux devaient demander jeudi au Landtag, au chancelier de Bulow, pour la Prusse, le suffrage universel égal, direct et secret.

C'est que la Prusse demeure soumise à une assemblée de hobereaux réactionnaires, élue par un système de suffrage que Bismarck lui-même ne craignait pas de présenter comme une honte chez un peuple civilisé. L'élection n'est pas seulement à deux degrés ; les électeurs sont triés en trois classes, proportionnellement à leurs revenus et de telle sorte, qu'un tiers des élus est désigné par un très petit nombre de gros capitalistes, le second tiers par la bourgeoisie riche, le dernier tiers par la masse énorme des petits contribuables.

C'est ainsi que les ouvriers ne peuvent avoir aucun représentant au Landtag prussien. Enfin, le scrutin est public ; il permet donc, à une administration sans scrupules, d'abuser de tous les moyens de corruption et d'intimidation.

C'est M. Traeger, député démocrate libéral, qui a développé la question à la tribune. Le prince de Bulow a reconnu, sans difficulté, qu'il y avait lieu de modifier ce suffrage ploutocratique et même la délimitation arbitraire des circonscriptions ; mais, a-t-il ajouté, l'heure n'est pas encore venue.

La droite applaudit le ministre ; la gauche siffle et le hue.

Toutes les manifestations, déclare le chancelier, ne feront pas dévier le gouvernement d'un cheveu, de la voie qu'il a l'intention de suivre. Il étudiera la réforme du suffrage, mais est bien décidé à ne pas accorder au royaume de Prusse le même suffrage qu'à l'empire allemand.

Le gouvernement prussien est donc décidé à maintenir le vote par catégories et au scrutin public, afin de barrer la route du Landtag, à Bebel, à Singer, pour lesquels il existe des centaines de mille électeurs berlinois qu'il s'agit d'écarter des urnes.

Le projet des libéraux a été écarté par la majorité de droite. Que vont faire les libéraux ?

Pendant ces débats de la Chambre, une foule énorme, plusieurs centaines de mille manifestants attirés le « Vorwaerts », parcourait les rues de Berlin, chantant la « Marseillaise des ouvriers », sifflant et huant le chancelier, sous les yeux de la police impuissante. Le grand organe socialiste distribuait une édition spéciale qui affirmait qu'avec ou sans les radicaux, les socialistes organiseront un mouvement irrésistible du peuple prussien, pour faire triompher le suffrage universel, direct, égal et secret.

La journée a été mauvaise pour les libéraux, plus mauvaise encore pour le prince de Bulow et le gouvernement : que devient le pacte avec les libéraux ? Que devient le « Bloc » artificiel déjà si précaire, constitué par le chancelier de l'Empire ?

Ce sont les socialistes qui recueilleront tous les bénéfices de cette journée ; elle aura un retentissement énorme dans tous les pays allemands, et des conséquences prochaines peut-être.

G. DESMONS.

LES PARPAILLOTS

Il y a, paraît-il, au 4e régiment de chasseurs à cheval, qui tient garnison à Epinal, un capitaine qui n'aime pas les parpaillots.

Cet officier se croit apparemment encore au seizième siècle, époque bienheureuse des guerres de religion. Pour lui les Français qui pratiquent la religion réformée ne valent évidemment pas les Allemands catholiques. Aussi les tient-il à l'œil quand les hasards de la conscription et du recrutement en font tomber quelques-uns sous sa coupe.

Quelques jours après l'arrivée des recrues de la dernière classe, le capitaine en question chargea son maréchal des logis-chef de rechercher à quelles religions appartenaient les recrues. Cette enquête révéla la présence de sept protestants dans l'escadron où il commande.

Le lendemain du jour où il eut connaissance de cette particularité, le capitaine fit aligner ses hommes et invita les sept disciples de Calvin à sortir du rang. Alors, s'adressant à eux d'un air goguenard il dit :

— Ah ! c'est vous les huguenots ! C'est vous les parpaillots !

On s'attendait à ce que, reprenant à son compte un mot célèbre, il ajoutât :

— Eh bien, continuez !

Mais il n'en fit rien et se borna à fendre l'air d'un coup de cravache. Après quoi il signifia :

— Rompez !

Cette éloquence sommaire ne rassura pas autrement les pauvres « parpaillots ». Ils s'attendaient à quelque calamité. Magnanime, le capitaine se serait borné à ne leur accorder aucune permission !

Les protestants ne sont pas seuls à exciter l'ire de ce ligueur induré ; les libres-penseurs sont aussi fort mal dans ses papiers.

Ne s'est-il pas avisé de s'enquérir par avance du mode d'obsèques que désiraient ses hommes ? C'est là, on en conviendra, une attention tout à fait charmante pour des gens qui ne sont pas malades.

Six cavaliers ayant exprimé le désir d'être, le cas échéant, enterrés civilement, le capitaine les fit comparaître devant lui et les chapitra. A l'issue de cet entretien, deux des soldats revinrent sur leur décision.

Ces faits sont parvenus à la connaissance du ministre de la Guerre, qui a fait ouvrir une enquête. Celle-ci, conduite par le général Robert, fut concluante. Elle aurait même révélé que le fougueux capitaine avait refusé d'affecter à sa destination le crédit prévu pour verser aux hommes un quart de vin supplémentaire, à l'occasion de la Fête nationale. L'extraordinaire officier, qui ne veut pas connaître le 14 Juillet, aurait ordonné à son maréchal des logis-chef de verser à l'ordinaire le montant du crédit !

Le général Robert a saisi le livre d'ordinaire et deux autres documents probants, et le tout a été joint à l'enquête.

Pour compléter ces renseignements, nous devons dire que le capitaine rappelait soigneusement, chaque semaine, à ses hommes qu'il y avait, le dimanche, à l'église Saint-Maurice, une messe à onze heures et demie du matin.

Inutile d'ajouter que ceux qui assistaient à cette messe étaient vus d'un œil infiniment plus sympathique que les « parpaillots » et les libres-penseurs.

On ne sait encore quelle sanction comportera l'enquête, mais il faut espérer que le ministre rappellera au ligueur impénitent que la famille de Guise ne règne plus sur le duché de Lorraine, et que les soldats de la République Française ont le droit d'être, à leur gré, catholiques, protestants, juifs ou libres-penseurs sans que leurs officiers s'en mêlent !

JACK.

CHRONIQUE

LE DERNIER SOUVENIR

Tante Agnès était une petite vieille fluette et délicate, avec des cheveux d'argent, presque jolie encore, malgré tant de larmes versées. Depuis la mort de son mari, tué sans doute à Gravelotte, mais sans qu'on ait jamais pu reconnaître son corps, dans l'espoir et l'illusion du retour de celui qu'elle aimait, elle vivait en recluse, dans sa grande maison de Montigny, fermée à tout ce qui n'était pas ce cher passé d'amour. Pour moi seul, pauvre collégien de six ans, orphelin dont tante Agnès avait pitié, la demeure ancienne s'ouvrait, une seule fois par an, aux vacances de Noel. Après un souper fin, la bonne petite vieille, pour que je patientasse jusqu'à l'heure du sommeil, me faisait tinter cent et cent fois la grosse montre à sonnerie du grand-père, ou bien sortait du tiroir à secret les miniatures de la famille et me les montrait tour à tour, en contant de sa voix douce l'histoire de chacune. Le portrait préféré, celui que je regardais toujours sans me lasser, c'était le sien : jeune femme blonde, heureuse, souriante et cependant si ressemblante encore ! Nous montions ensuite au second, dans la chambre verte, dans « ma chambre », toute illuminée d'un grand feu pétillant. Tante Agnès me bordait elle-même, dans le grand lit à colonnes, entre mes draps bassinés et parfumés d'iris. Puis elle me mettait un baiser sur le front et, avant de se retirer, plaçait sur le marbre du foyer deux mignonnes pantoufles qu'elle m'avait brodées et je m'endormais dans un bien-être de confiance et de sécurité délicieuses, tandis que s'éteignaient lentement les braises mourantes. Le lendemain, à l'aube, des mignonnes pantoufles débordaient de petits paquets à faveurs bleues et roses. Quelle surprise ! Quels cris de joie ! Je ne croyais plus au petit Noel, mais j'étais bien près de croire que tante Agnès était fée, pour si bien deviner ce que je désirais le plus !

Je n'avais pas dix ans quand vint le premier Noel triste. Ce jour-là, tous mes camarades partis, je restai seul au parloir, attendant que Ferdinand, le domestique de ma tante, me fit appeler. Fébrile d'impatience, je me répétais : « Oh ! ce que je désire le plus, cette année, c'est la montre à sonnerie de mon grand-père, et le joli portrait miniature de ma tante. Ah ! si elle allait me deviner, me trouver assez grand pour me donner l'une et l'autre ! » Et cette idée me faisait battre le cœur.

Deux fois déjà, le surveillant certain qu'on ne viendrait plus me chercher, m'avait ordonné de remonter à l'étude. Je m'obstinais à rester. Sur un troisième avis me menaçant de punition, j'allais me retirer, retenant mes pleurs à grand'peine, quand Ferdinand parut blême, effaré, hors d'haleine :

« Ah ! pauvre cher petit Monsieur, — s'écria-t-il, — notre bonne dame s'était réveillée ce matin toute malade et, à midi, le médecin, très inquiet, venait de partir en lui défendant bien de quitter son lit, quand, vingt minutes après, j'entends une chute dans l'escalier. J'accours et je trouve notre bonne dame étendue sur le palier, toute blanche, les yeux fermés. En dépit de la défense et sans que nous ayons pu imaginer pourquoi Madame s'était levée, était sortie de sa chambre et, soit faiblesse, soit saisissement de froid, elle venait de s'évanouir. Nous n'avons pu la ranimer : elle était morte ! »

Dans une émotion violente, je m'appuyai au mur d'humidité glaciale du vestibule ; il me sembla que le mur me prenait, me pénétrait, m'emmurait jusqu'au cœur de cette glaciale humidité. Mes larmes, mal rentrées, ressortirent immédiatement et, plus à l'aise pour pleurer en me voyant pleurer, Ferdinand reprit en sanglotant :

« — Ah ! cher petit Monsieur, vous n'aurez pas de Noel, ni cette année, ni plus tard... vous n'aurez plus jamais de Noels de votre tante Agnès ! »

Et toute la nuit, je sanglotai en répétant tout haut, dans le grand dortoir vide :

— Ah ! pauvre petite tante... pauvre petite tante Agnès !

Peu après, j'avais appris vaguement de mon tuteur que ma tante avait dû me faire un petit legs, mais que, fidèle, même dans la mort, à l'espérance illusoire du retour de son mari, elle exigeait qu'on tint ses volontés secrètes, et qu'on mît les scellés jusqu'à prescription.

Dans ma rude existence, si le souvenir de ma tante Agnès me restai, j'oubliai le testament. J'étais pauvre, sans appui. Tout jeune je dus à labeurs forcés combattre la misère. Et c'est seulement depuis quelques années que je suis indépendant, mais vieux avant l'âge, déçu par les épreuves et brisé par la lutte.

L'autre matin, — c'était le matin de Noel, les solitaires sont encore plus seuls les jours de fêtes familiales, — dans mon logement, étroit et pourtant trop grand de célibataire, je m'abîmais dans la pensée cruellement triste que ce répit tant désiré et cette détente d'efforts ne serviraient en somme qu'à me donner mieux conscience du vide de mon âme et du néant de ma vie. A ce moment, le facteur m'apporta une lettre et une longue boîte cachetées, le tout recommandé. La lettre venait du notaire de Montigny et m'annonçait prescription écoulée, l'héritage de la vieille grande maison. La longue boîte contenait les clés.

Le soir même je descendais du train en gare de Montigny. Les sentes étaient devenues des rues, les haies des murs. Je ne connaissais pas toutes ces demeures actuelles ; mais la vieille maison, la maison de Noel, la maison de tante Agnès, ah ! celle-là, je la reconnus aux battements de mon cœur et malgré les grosses larmes qui me troublaient la vue !

Je glissai la clé dans la serrure rouillée ; je poussai puis refermai la porte vermoulue et j'entrai dans le songe et le prestige du souvenir ; je respirai dans le silence et la paix délicieuse du passé.

Immédiatement, dans une attirance d'inspiration, je grimpai les deux étages, puis je grattai une allumette et j'ouvris la chambre verte. Soit oubli des gens d'affaires, soit volonté de la défunte, la pièce m'apparut telle que jadis, avec son grand lit à colonnes ; les draps, comme ouverts pour ma venue, sentaient toujours l'iris. J'allumai les bougies des candélabres et aussi le feu qui se trouvait prêt. La pièce s'illumina et j'aperçus alors, de chaque côté, sur le marbre du foyer, les deux mignonnes pantoufles, les pantoufles brodées d'où débordaient des petits paquets à faveurs bleus et roses.

Les années s'effacèrent, je n'eus plus que dix ans. Les mains tremblantes, dans une joie attendrie et profonde, je développai ces paquets et j'y trouvai la montre à sonnerie du grand-père, puis les miniatures de la famille, puis enfin le portrait préféré, le portrait de tante Agnès. Bonne petite tante Agnès !

Assis devant le feu, sous la clarté discrète des bougies, je fis sonner la vieille montre. Elle dit l'heure à laquelle elle s'était arrêtée, dans un tintement voilé qui fut le signe et l'appel des souvenances enchantées. Je revécus tous les moments heureux, tous les rêves d'or de mon enfance. A contempler ces miniatures pâlies, je croyais entendre encore la voix douce de ma tante me conter leur histoire ; je ne me sentais plus seul ; il me semblait que tout près, penchée sur moi, d'un souffle très léger, elle allait m'effleurer le front de son baiser...

Et je compris alors ce qui s'était passé : malgré la défense du docteur, tante Agnès avait voulu se lever pour monter dans la chambre verte et mettre la vieille montre avec les miniatures dans les petites pantoufles brodées. Elle n'entendait pas que sa maladie me fût la cause d'une déception. Tout ainsi disposé, c'était seulement en redescendant qu'elle avait été prise de faiblesse et de froid, qu'elle était morte, mais tout heureuse, toute souriante, peut-être, d'avoir encore une fois deviné mon désir.

Ah ! qu'on a parfois tort de croire à jamais finis les bonheurs d'autrefois, les bonheurs pleins de confiance et de sécurité ! N'ai-je pas eu l'autre soir, dans la vieille maison, le dernier et le meilleur souvenir de tante Agnès ?

Charles FOLEY.

ECHOS

TZIGANES ET LAPINS

La question des lapins et celle des tziganes qui, dans divers pays, préoccupent beaucoup les autorités de nombreuses localités, viennent de recevoir fortuitement une solution commune dans une certaine région de Croatie.

Pour détruire les lapins qui pullulent dans le pays et font des dégâts énormes, les fermiers de la région de Novska avaient semé du foin empoisonné. L'effet ne se fit pas attendre. Des centaines de lapins morts gisaient bientôt dans les champs.

Une bande de tziganes nomades passant par là crut à une aubaine inespérée et ramassa une douzaine de lapins dont elle fit une gibelotte monstre.

Après ce repas substantiel, les tziganes furent pris de douleurs atroces. Tous étaient empoisonnés. Trente sont morts, après des souffrances horribles ; les autres se trouvent dans un état très grave.

L'EXPIATION

Il y a quelques semaines, à la suite d'un banquet de sous-officiers du 2e chasseurs, à Pontivy, la statue du général de Lourmel, qui se dresse sur la Grand'Place, se trouva coiffée d'un... pot de chambre.

Qui donc avait osé donner cette coiffure inattendue au brave général ?

Le colonel du 2e chasseurs fut vite fixé puisqu'il punit un certain nombre de sous-officiers.

Mais cette réparation ne pouvait suffire et, hier, tout le régiment alla se masser sur la Grand'Place de Pontivy.

Après avoir fait placer le régiment face à la statue du général de Lourmel, le colonel Lucas s'avança sur le front des troupes et prononça un discours dans lequel il rappela les hauts faits d'armes du général.

Le régiment défila ensuite, étendard en tête, devant la statue, et, après s'être massé sur un des côtés de la place, exécuta une charge des plus brillantes.

L'expiation était, cette fois, complète.

LE POIDS DES EDILES

Une coutume bizarre — qui aurait peut-être des résultats étonnants en France — existe dans la commune de Buckingham, en Angleterre.

Une vieille tradition veut qu'on y pèse, avant leur entrée en fonctions et après l'expiration de leur mandat, le maire et les conseillers municipaux nouvellement élus. Ceux des édiles qui ont perdu de leur poids durant l'exercice de leurs fonctions sont considérés comme ayant maigri pour le plus grand bien de leurs concitoyens.

Et chose curieuse, jamais on n'a constaté le cas d'un magistrat municipal ayant augmenté de poids : tous diminuent.

Mais on a considéré ce fait, que les édiles qui se représentent devant le corps électoral « fondent » beaucoup plus que les autres.

La politique a des exigences...

FAUT-IL TRAVAILLER ?

Pourquoi les femmes sont-elles plus jolies que les hommes, qu'on a coutume d'appeler le sexe laid ?

Un docteur londonien s'est livré à de laborieuses investigations pour percer le mystère et il y est parvenu, assure-t-il ; c'est le travail de tête qui nuit à la beauté des hommes.

Heureux les fainéants et les simples d'esprit.

Le docteur a constaté que « sur 1,000 femmes prises dans les races et les milieux les plus divers, ce sont celles qui n'ont pas d'activité intellectuelle qui sont les plus belles !

« Les études et les occupations sérieuses demandant de la réflexion sont nuisibles à la beauté.

« Dans l'Inde anglaise, il y a une race, les Zaros, où la femme s'occupe des choses de l'Etat et soutient le ménage par son travail ; c'est elle qui déclare son amour à l'homme tandis que celui-ci n'a en somme rien à faire qu'à s'occuper des enfants et de la cuisine.

« La conséquence naturelle de cet état de chose est que l'homme devient très beau tandis que la femme Zaro est très laide ».

Conclusion : ni l'homme, ni la femme ne doivent trop travailler. Le surmenage engendre toutes les laideurs.

Le legs d'un million et demi au Bureau de Bienfaisance de Lille

Le Bureau de Bienfaisance et la population de Lille, font des funérailles solennelles à M. Desmet.

Le Bureau de Bienfaisance de Lille, qui avait tenu à honorer d'une façon grandiose, le donateur généreux qui venait d'augmenter ses ressources, a trouvé hier dans la population de *Lille* le plus spontané et le plus ému des concours. Malgré l'inclémence du temps, tous ceux que l'atelier ou l'usine ne retenaient pas, vinrent apporter l'hommage discret de leur reconnaissance au Lillois dont la dernière pensée fut pour ses concitoyens dans l'infortune.

Au Bureau de Bienfaisance

Le corps, ramené de Paris, il y a trois jours, avait été exposé dans l'une des salles de l'administration du Bureau de Bienfaisance transformée pour la circonstance en chapelle ardente.

La décoration du Bureau de Bienfaisance est d'une grande richesse. La façade, les couloirs, le vestibule sont garnis de tentures noires lamées d'argent, surmontées de crépines et semées d'écussons portant les initiales du défunt.

Deux drapeaux tricolores en berne, complètent cette décoration.

Sur la bière étaient disposées de superbes gerbes de fleurs naturelles, des couronnes en immortelles, en perles, en fleurs, etc., offertes par la municipalité, le Conseil d'administration du Bureau de bienfaisance, la famille, les amis, etc., etc.

Pendant que les notabilités et personnalités qui tout à l'heure vont suivre le deuil, se réunissent en face du Bureau de Bienfaisance, le service d'ordre maintient sur les trottoirs la foule qui s'accroît à chaque instant.

En face de l'entrée, stationne un corbillard dont les chevaux sont caparaçonnés de noir.

Le long du trottoir vient se ranger une compagnie de sapeurs-pompiers en armes, commandée par le capitaine Bernard, qui rendra les honneurs.

Le Cortège

A 10 heures trois quarts, la levée du corps s'effectue. La foule émue et silencieuse, se découvre respectueusement pendant que le cercueil est hissé sur le corbillard et que les pompiers portent les armes.

Rapidement le cortège se forme. Une escouade d'agents ouvre la marche ; le clergé

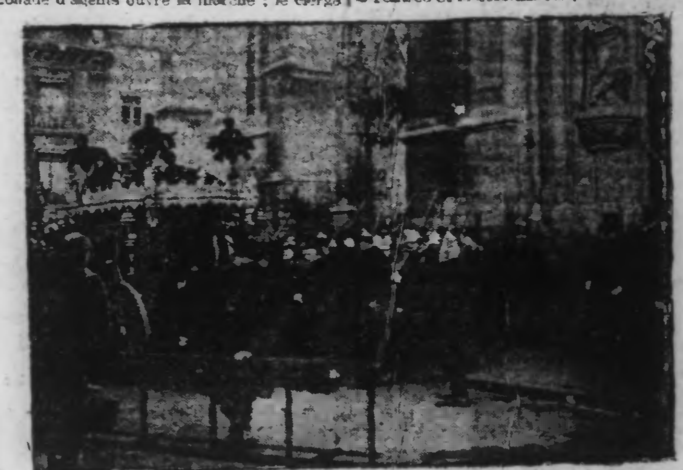

LES FUNERAILLES DE M. DESMET

Le cercueil placé sur le corbillard à l'issue du service religieux. — A droite, M. le Maire de Lille et M. Titren, vice-président du Bureau de Bienfaisance

suit ; puis viennent les couronnes portées à bras par les huissiers de la *mairie*, la musique des sapeurs-pompiers, et enfin le corbillard dont les cordons du poêle étaient tenus par MM. Crépy-Saint-Léger, adjoint au maire, délégué à l'Assistance publique ; Dubureq, adjoint, *ami de la famille* ; Herland, membre de la commision administrative du Bureau de bienfaisance ; Piolaine, membre de la commission administrative.

L'arme sous le bras, la compagnie d'honneur *encadrait le cortège.*

Le deuil était conduit par MM. Delesalle, maire de Lille ; Richard, secrétaire général de la préfecture du Nord, remplaçant M. le Préfet ; Titren, vice-président du Bureau de *Bienfaisance* ; le Conseil municipal de Lille ; les membres de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance ; les membres de la Commission des Hospices ; le général Robert, adjoint au gouverneur de Lille ; le colonel Breuillac, du 6e chasseurs ; le colonel de Lartigue, du 43e ; le lieutenant-colonel Comte, major de la garnison, le commandant Boivin et le capitaine Crombez, des sapeurs-pompiers ; Le Gall, trésorier-payeur général ; de Barolet, directeur des Postes et Télégraphes, etc.

Puis, la famille : MM. Louis Desmet, frère du défunt, accompagné de M. Louis Lefebvre, administrateur du bureau de bienfaisance, et Fernand Desmet.

Derrière venaient de nombreuses personnalités lilloises, parmi lesquelles nous avons noté :

MM. Dassonville, président du tribunal civil de Lille ; Melchior, consul, et Wuillaume, vice-consul de Belgique ; Ledieu-Dupaix, consul des Pays-Bas ; Paul Meurisse, vice-consul de Norvège ; Prudhomme, juge au tribunal civil ; le docteur Savary, inspecteur de l'assistance publique ; Bigo-Danel, Le Gosster, inspecteur général de l'exploitation des chemins de fer du Nord ; Faure, directeur de la Compagnie des tramways de Lille ; Hébert, inspecteur des postes et télégraphes ; Grimpret, ingénieur des ponts et chaussées ; Fever, chef de division à la préfecture du Nord ; Guilbaut, conseiller d'arrondissement ; Fayau, maire d'Hellemmes ; Aldebert, directeur du Mont-de-Piété ; Deledicque, président de la Chambre des notaires de Lille ; Rajat, avocat ; Contamine, secrétaire général de la mairie de Lille ; Lalisse, inspecteur des postes et télégraphes ; le commandant Drues ; Hennebique, directeur des contributions indirectes ; Minet, inspecteur primaire ; Malagié, président de la Société des employés de commerce.

MM. Legrand, consul de Serbie ; Pallier, consul de Suède ; Gaehlinger, commissaire central ; Langevin, Marmontel, Guyot, Foucart, commissaires de police, de nombreux officiers de la garnison, etc.

Sur tout le parcours suivi par cet imposant cortège ; rues des Fossés, Nationale, Grand'place, rue Faidherbe et parvis Saint-Maurice, une foule compacte était massée sur les trottoirs, saluant respectueusement au passage le char funèbre où reposait le corps du bienfaiteur des pauvres de Lille.

La tâche de l'important service d'ordre, en ces circonstances, fut aisée.

Sur le parvis, devant l'église Saint-Maurice, où va être célébré le service religieux, les pompiers à nouveau rendent les honneurs.

M. Richard, secrétaire général de la préfecture, qui a représenté l'administration aux funérailles de M. Desmet, n'assiste pas à la cérémonie religieuse, ainsi que le prescrivent les circulaires ministérielles complétant la loi de séparation qui a proclamé la neutralité de l'Etat.

La cérémonie terminée, le cortège se reforme dans le même ordre, et par les rues de Paris, des Pont-de-Comines et de Roubaix gagne le cimetière de l'Est, où doit avoir lieu l'inhumation.

Sur cet itinéraire, la foule est tout aussi grande.

La musique des pompiers exécute des marches funèbres que scandent les sourdes sonneries des clairons.

Au Cimetière

Arrivé au cimetière, le corbillard s'arrête à l'entrée et le cercueil est porté sur une civière, qu'on place au milieu du rond-point.

La foule, recueillie, se groupe autour du maire de Lille qui en quelques paroles émues au nom du bureau de bienfaisance, de la municipalité et de la population, rend hommage au défunt qui, en mourant, a pensé aux déshérités en leur léguant près d'un million et demi.

« Des milliers de malheureux, dit le maire, vénéreront la mémoire de leur généreux bienfaiteur, auquel il adresse en leur nom un éternel adieu. »

Le discours terminé, le corps est porté jusqu'au caveau et descendu en terre.

Lentement, la foule défile devant la tombe de M. Desmet, qu'elle salue une dernière fois.

A 1 heure 30, la cérémonie était terminée.

DEPECHES

Par Services Spéciaux

La rentrée des Chambres

La rentrée des Chambres aura lieu mardi 14 janvier. — L'ordre du jour.

Paris, 11 janvier. — Les Chambres ouvriront de plein droit, conformément à la loi, leur session ordinaire de 1908 mardi prochain 14 janvier.

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui l'ordre du jour de cette séance de rentrée qui, dans chaque Chambre, sera présidée par le doyen d'âge.

Au Sénat, le doyen d'âge est M. Peyronnet